



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Megève
Sur le Calvaire
300 route de Rochebrune

Immeuble dit l'Ours blanc

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000023
Date de l'enquête initiale : 1996
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble
Appellation : l'Ours blanc

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1990, F4, 3031 ; 2012, AO1, 61

Historique

L'immeuble est commencé en 1939 pour les frères Haour, entrepreneurs en constructions industrielles, par les architectes A. et J. Rome et K. Rubinstein, de Grenoble. Le bâtiment présentant des vices de construction et les architectes ayant fait faillite, les travaux sont repris par Henry Jacques Le Même en collaboration avec Jacques Vibert.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Henry-Jacques Le Même (architecte, attribution par source), Rubinstein (architecte, attribution par source), Jacques Vibert (architecte, attribution par source)

Description

L'immeuble de quatre étages affiche les caractéristiques extérieures déclinées à Megève par l'architecte Henry Jacques Le Même : soubassement en moellons irréguliers appareillés, étage recouvert d'un crépi tyrolien blanc, étage de comble et garde-corps des balcons en bois sombre. La volumétrie est marquée par les décrochements de façades et de toitures et les percements des loggias.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; enduit ; béton armé
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 4 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à plusieurs pans ; pignon couvert
Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie
Autres organes de circulations : ascenseur

Décor

Techniques : mosaïque
Représentations : homme ; arbre ; oiseau ; animal ; loup

Précision sur les représentations :

Une mosaïque en opus incertum aux motifs tous différents couvre le sol des paliers et des couloirs : sapin avec un loup et un chamois au pied, oiseaux, motifs géométriques, skieur.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

L'immeuble est entrepris en 1939 pour les frères Haour, entrepreneurs en constructions industrielles, par les architectes A. et J. Rome et K. Rubinstein, de Grenoble. Le bâtiment présentant des vices de construction et les architectes ayant fait faillite, les travaux sont repris par Henry Jacques Le Même qui, en collaboration avec Jacques Vibert, va composer l'ensemble de la décoration intérieure.

L'immeuble de quatre étages affiche les caractéristiques extérieures déclinées à Megève par l'architecte : soubassement en moellons irréguliers appareillés, étage recouvert d'un crépi tyrolien blanc, étage de comble et garde-corps des balcons en bois sombre. La volumétrie est marquée par les décrochements de façades et de toitures et les percements des loggias. L'entrée de l'immeuble, en retrait sous un porche en arcade, joue sur l'opposition des formes et des matériaux : courbe de l'arcade en maçonnerie, géométrie de la porte d'entrée flanquée de deux baies carrées ouvertes dans un mur blanc.

L'entrée et la cage d'escalier de l'immeuble bénéficient d'un traitement exceptionnel tant dans l'agencement des lieux que dans l'exubérance du sol de mosaïque.

Le tambour de l'entrée, au plafond lambrissé incliné, est éclairé en façade par deux fenêtres carrées. À l'intérieur une baie également carrée ouvre sur la loge de concierge. Une frise chantournée encadre ces ouvertures, ainsi que le bloc des boîtes aux lettres. L'escalier en béton tourne autour de la cage d'ascenseur entièrement grillagée. Il est éclairé à chaque niveau par une baie en façade dont l'appui et le linteau suivent la montée d'escalier. Aux étages, un couloir longitudinal qui s'évase en palier aux extrémités, dessert les appartements.

Une mosaïque en opus incertum aux motifs tous différents couvre le sol des paliers et des couloirs. Au rez-de-chaussée (en fait le 1er étage), les paliers sont ornés d'un grand motif de sapin avec un loup et un chamois au pied, et le couloir d'une colonnade avec des oiseaux et au centre l'inscription R C. Au 1er étage, les motifs sont géométriques. Au couloir du 2e étage se trouve un skieur en plein effort de montée, et sur les paliers des oiseaux au bord d'une vasque. Les motifs géométriques sont repris au 3e étage. Au dernier étage, du motif central du 4 dans un losange part du chaque côté une bande fine qui s'enroule au niveau des paliers et se termine par une tête de renard.

L'ensemble de la mosaïque est traité dans des tons de blanc, beige, roux, gris, avec des pointes de noir ; des bandes de carreaux roux longent les murs et dessinent également les motifs, ponctués de touches plus ou moins importantes de bleu vif (pull du skieur).

La cage d'escalier de l'Ours blanc est une des représentations les plus originales de la fantaisie débridée qu'H. J. Le Même pouvait apporter à ses créations, avec toujours la volonté de dépayser les citadins et de les faire évoluer dans un décor de conte de Noël.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Centre d'archives d'architecture du XXe siècle. Paris. Fonds Le Même Henry Jacques. 255 IFA**
Centre d'archives d'architecture du XXe siècle. Paris. Fonds Le Même Henry Jacques. 255 IFA
LEMDOC-F-40-1
- **AD Haute-Savoie. 142J 839-840 (1936-1947), 1213, 1214-1216 (1940-1950), 1217-1219 (1940-1945),**
AD Haute-Savoie. 142J 839-840 (1936-1947), 1213, 1214-1216 (1940-1950), 1217-1219 (1940-1945),
1220-1221 (1939-1953), 1222-1224 (1940-1948), 1263-1265 (1940-1949), 1278-1280 (1941-1944), 1283-1285
(1941-1951), 1344-1346 (1941-1953), 1349-1350 (1941-1950), 1417 (1943)

Bibliographie

- **ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SAVOIE. CENTRE D'ARCHITECTURE DU XXE SIECLE DE LA SAVOIE. Inventaire**

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SAVOIE. CENTRE D'ARCHITECTURE DU XXE SIECLE DE LA SAVOIE. **Inventaire des archives de l'Atelier d'Architecture en Montagne à Chambéry (1945-1985)** / Franck Delorme. Chambéry : Conseil général de la Savoie, 2001. 297 p. 30 cm
p. 158-159, 187, 190, 191, 196, 201

- **CULOT, Maurice, LACBRICHS, Anne, dir. Megève 1925-1950. Architectures de Henry Jacques Le Même.**
CULOT, Maurice, LACBRICHS, Anne, dir. **Megève 1925-1950. Architectures de Henry Jacques Le Même.**
Paris : Institut français d'Architecture ; Norma, 1999
p. 176-179, ill.

Périodiques

- **BECHMANN, Lucien. La petite maison. La Maison française, n° 26, mars 1949, p. 5-12**
BECHMANN, Lucien. **La petite maison.** *La Maison française*, n° 26, mars 1949, p. 5-12
ill. d'intérieur
- **[BLAIS, Robert]. Chez Henry Jacques Le Même, le bois matérieur de base. Revue du bois et ses applications, février 1948, n° 2, p. 20-22**
[BLAIS, Robert]. **Chez Henry Jacques Le Même, le bois matérieur de base.** *Revue du bois et ses applications*, février 1948, n° 2, p. 20-22
ill. d'intérieur
- **CHAVANCE, René. Les chalets de montagne de l'architecte Henry-Jacques Le Même. Mobilier et Décoration, 31e année, n° 9, décembre 1951, p. 1-31**
CHAVANCE, René. **Les chalets de montagne de l'architecte Henry-Jacques Le Même.** *Mobilier et Décoration*, 31e année, n° 9, décembre 1951, p. 1-31
ill.
- **LAPRADE, Albert. Le Même, architecte du bois. Revue du Bois et de ses applications, t. 4, n° 2, 1949, p. 3-8**
LAPRADE, Albert. **Le Même, architecte du bois.** *Revue du Bois et de ses applications*, t. 4, n° 2, février 1949, p. 3-8
ill.

Annexe 1

Chalet de villégiature en copropriété à Megève (Haute-Savoie). Devis descriptif des travaux / Etablissements Haour frères. Constructions industrielles - Travaux publics. Paris-Lyon-Grenoble -Paris, 24 rue du Rocher ; Lyon, 7 quai Général-Sarrail ; Grenoble, 1 avenue Pierre-Viallet (AD Haute-Savoie. 142J 839)

CHAPITRE PREMIER

Le présent devis a pour objet la description des ouvrages et aménagements à exécuter pour la réalisation d'un immeuble destiné à l'habitation - plus spécialement pendant les périodes de villégiature d'hiver ou d'été - à construire sur un terrain sis à Megève (Haute-Savoie), en bordure de la route reliant le centre du village à la gare du téléphérique de Rochebrune.

L'immeuble considéré sera établi et distribué suivant les plans dressés par MM. Rome et Rubinstein, architectes à Grenoble, rue Lesdiguières n° 5, et comprendra :

1 Rez-de-chaussée à usage de conciergerie, local à skis et garage commun pour automobiles.

1 Entresol

3 Etages comprenant chacun 7 appartements composés d'un hall, une cuisine, une salle de toilette-douches, W.C., 1 chambre à coucher et un living-room spacieux, avec balcon-terrasse de grande dimension

1 quatrième étage combiné avec la toiture composé de quatre appartements semblables aux précédents, et deux appartements ne comportant, outre les pièces de service, qu'un seul living-room.

CHAPITRE II

Parties communes

A. Gros-oeuvre

Terrassements

Les fouilles en pleine masse seront faites sur toute la surface de l'immeuble pour établir le niveau du rez-de-chaussée accessible par le chemin au sud de la propriété.

...

Maçonnerie

Dans la hauteur du rez-de-chaussée, les murs extérieurs seront montés en maçonnerie de pierre apparente hourdis au ciment à joints dégradés et barrés au fer.

Les murs de refend et piliers seront en béton armé ou non. Les fondations de ces murs et piliers seront en béton de gros cailloux et mortier de ciment.

Dans la hauteur des étages, les murs extérieurs seront construits en moellons creux de terre cuite de 0,20 d'épaisseur, doublés à l'intérieur d'une cloison en briques creuses de 0,06... Les moellons de 0,20 recevront au préalable un enduit à la grosse taloche et le vide laissé entre le mur en moellons et la cloison sera de 0,05 environ.

Les murs de cage d'escalier seront en aggloméré de ciment ou en moellons de terre cuite de 0,20 d'épaisseur minimum.

Béton armé

Les piliers supportant les planchers, les chaînages, les allèges, linteaux, poutres nécessaires à la bonne tenue de l'immeuble seront prévus et calculés conformément aux indications des circulaires ministérielles en vigueur.

Le plancher couvrant le rez-de-chaussée ainsi que ceux des étages seront en béton armé et corps creux sans poutres apparentes, ces planchers porteront sur toute l'épaisseur des murs pour former chaînage et seront prolongés à l'extérieur des murs pour constituer les balcons-terrasses indiqués au plan.

La cage d'escalier comportera dans les combles les ouvrages nécessaires pour supporter l'appareillage de l'ascenseur.

Sol du rez-de-chaussée

Sera constitué, sauf dans la conciergerie et l'entrée, par un dallage en ciment avec chape bouchardée.

Dans la conciergerie et le hall d'entrée, il sera exécuté une forme de béton pour recevoir un carrelage et un parquet dans la chambre du concierge.

Murettes et cloisons

...

Escaliers

Seront en béton armé, les marches étant revêtues d'un enduit de pierre factice, constitué par du mortier de ciment artificiel et pierres concassées avec adjonction de carborundum donnant une adhérence et une résistance plus grandes.

Gaine à ordures

Sera en tuyau Eternit de 0.300 de diamètre avec vidoir Eternit sur chaque palier. Cette gaine sera enfermée dans une autre de dimension convenable et suffisante pour assurer en même temps la ventilation d'un groupe de W.C., toilettes et cuisines. Ces gaines déboucheront sur la toiture et seront couvertes par un chapeau en zinc ou en ardoises pour éviter la pénétration de la neige.

Conduits de fumée

Chaque appartement possédera une gaine de fumée pour permettre l'utilisation d'une cheminée à bois dans le living-room...

Façades

Toutes les façades recevront un crépi et enduit gros grain au mortier de chaux de teinte claire. Les tableaux des ouvertures seront en mortier de ciment avec feuillures nécessaires pour les volets et les cadres-dormants des fenêtres ou portes fenêtres.

Les appuis de fenêtres seront en moulages de ciment artificiel avec goutte pendante.

Dans la hauteur des 3e et 4e étage, les murs recevront un revêtement en lambris sapin vissés sur tasseaux à recouvrement et peints à l'huile d'un ton de bois foncé.

Les balustrades des galeries et balcons-terrasses seront constitués par des montants et lissés en châtaignier et fixés dans les dalles et murs de pourtour avec tout le soin que nécessite ce travail.

Le plafond de ces balcons-terrasses recevra un badigeon au silicate d'un ton très clair.

Charpente et couverture

Le plancher des combles combiné avec la charpente de toiture, sera comme cette dernière entièrement en bois de sapin équarris du pays, les parties de cette charpente qui resteront apparentes telles que consoles supportant les passées de toiture, potelets et sablières des lucarnes, bandeaux, etc. seront blanchis et assemblés soigneusement.

L'ensemble de cette toiture sera traité dans le style savoyard...

La couverture sera en plaques d'ardoises Eternit brunes...

...

Entrée et cage d'escalier

La porte d'entrée en menuiserie aura deux vantaux vitrés.

... Une deuxième porte en menuiserie également fermera le tambour d'entrée et donnera accès à la cage d'escalier, cette porte sera maintenue fermée par un blount.

Le sol du porche, du tambour d'entrée, de même que celui du rez-de-chaussée au départ de l'escalier, sera en carreaux de grès suivant dessin.

Il sera placé un paillason métallique dans l'axe du porche.

Les murs de l'entrée et de la cage d'escalier seront enduits au mortier bâtard de chaux et plâtre et recevront une décoration sobre en peinture à l'huile de teinte vive assurant une grande clarté.

Les châssis de la cage d'escalier seront en ferronnerie avec les parties ouvrantes nécessaires pour l'aération et le nettoyage. Ils seront vitrés en verre simple ou mi-double suivant les dimensions de ces verres.
La rampe ainsi que la protection de l'ascenseur et de son contre-poids seront métalliques et constitués par des panneaux grillagés à maille de 30 m/m. Main courante en métal poli.
Il est prévu pour l'éclairage un allumage à chaque palier par un bouton commandant la minuterie.
Ascenseur
L'ascenseur sera d'une marque éprouvée « OTIS-PIFRE », « BERLIAT » ou similaire.
...

Annexe 2

Compte des travaux de l'immeuble l'Ours Blanc, 5 août 1950 (AD Haute-Savoie. 142J 839)

Maçonnerie : Ernest Canepa, 34 510 F.

Peinture : G. Giazzi, 677 568 F.

Travaux complémentaires : 75 282 F.

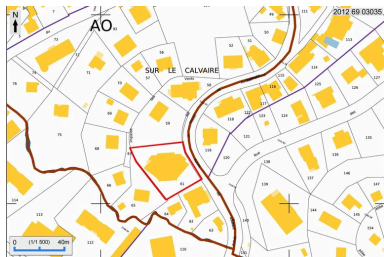
Menuiserie : Muffat-Méridol, 20 792 F.

Total : 808 152 F.

Honoraires d'architecte au taux de 5% : 40 407 F.

Total général : 848 559 F.

Illustrations



Plan de situation, extrait
du plan cadastral 2012
Dess. André Céréza
IVR82_20127403035NUDA



Vue depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401402NUCA



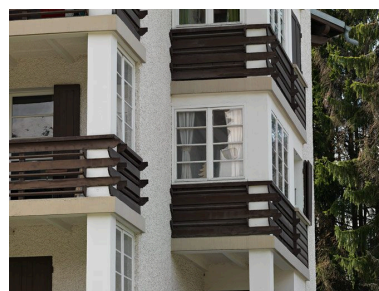
Vue d'ensemble depuis le sud-ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401366NUCA



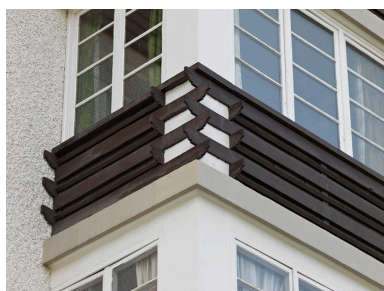
Élévation nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401368NUCA



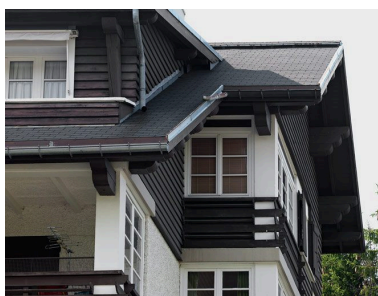
Entrée de l'immeuble
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401287NUCA



Détail d'un angle
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401372NUCA



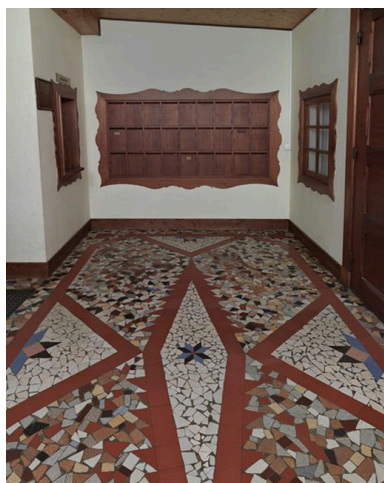
Détail d'une fenêtre d'angle
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401370NUCA



Détail du dernier étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401371NUCA



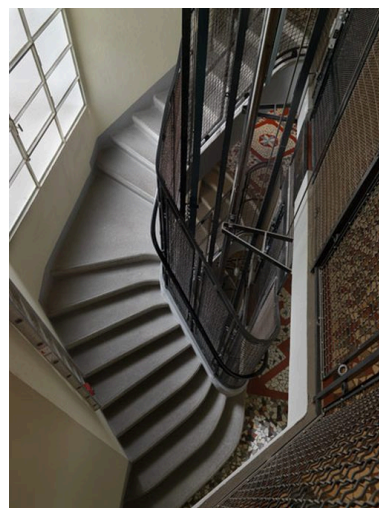
L'enseigne
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401369NUCA



Le hall d'entrée, avec les boîtes aux lettres au fond et la fenêtre de la loge de concierge à gauche
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401265NUCA



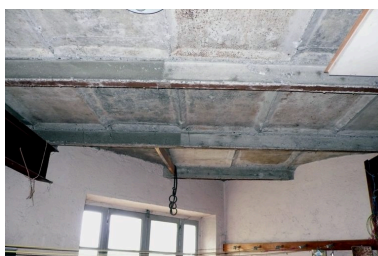
La cage d'escalier depuis le hall d'entrée
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401266NUCA



La cage d'escalier
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401284NUCA



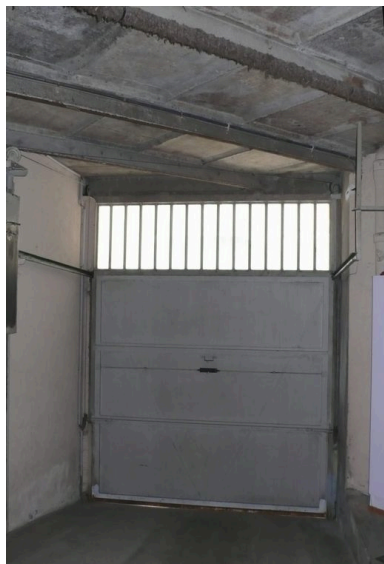
Etage de soubassement
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127401834NUCA



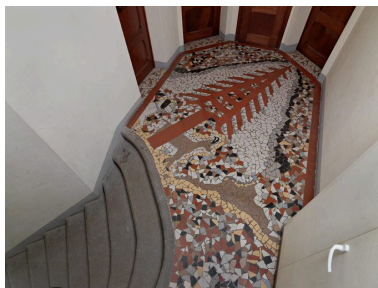
Etage de soubassement. Détail des dalles de béton du plafond
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127401835NUCA



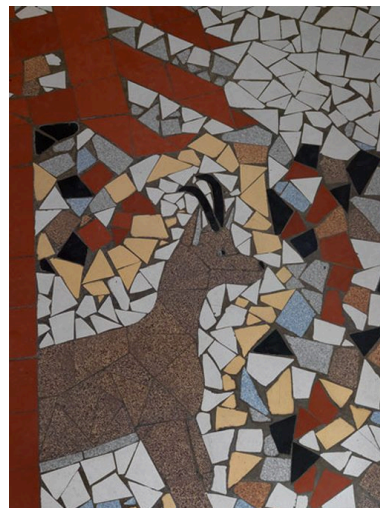
Le palier du rez-de-chaussée surélevé
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401267NUCA



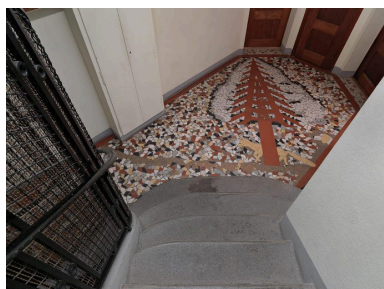
Revers de la porte d'entrée
de l'étage de soubassement
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127401836NUCA



La mosaïque du palier gauche
du rez-de-chaussée surélevé
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401268NUCA



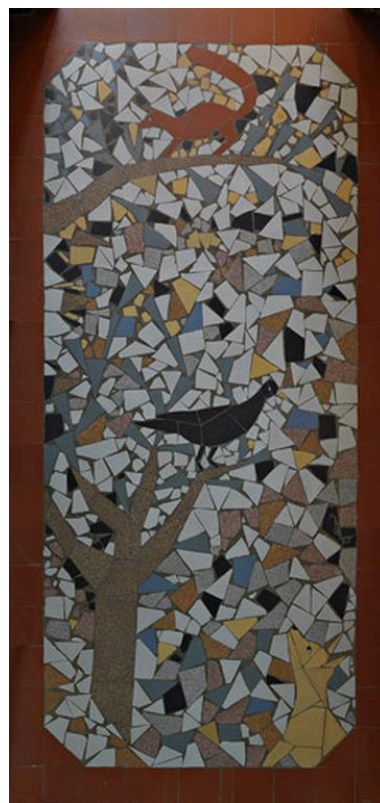
Détail de la mosaïque du
palier de droite du 1er étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401285NUCA



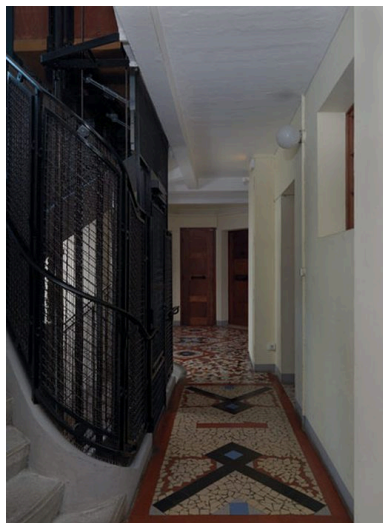
La mosaïque du palier de droite
du rez-de-chaussée surélevé
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401269NUCA



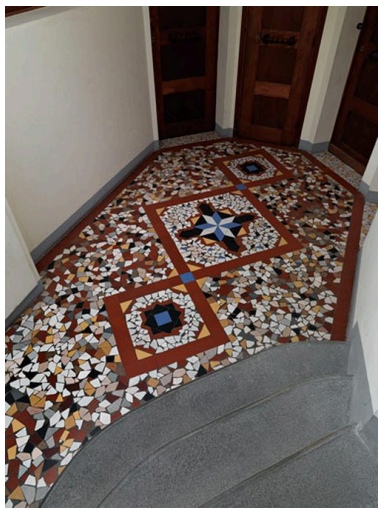
La mosaïque devant l'ascenseur,
rez-de-chaussée surélevé
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401270NUCA



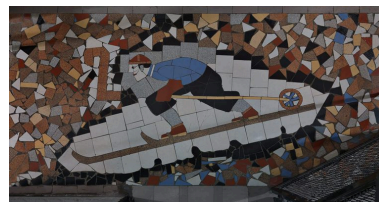
Mosaïque de l'entrée d'un studio
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401674NUCA



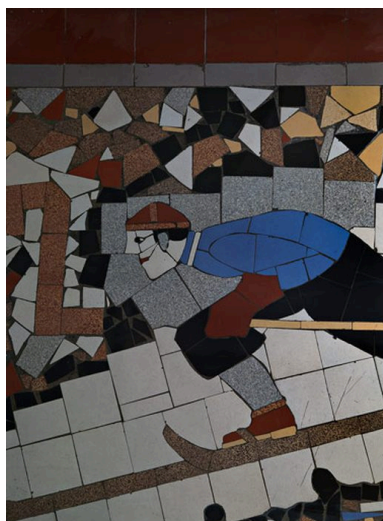
Vue d'ensemble des paliers du 1er étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401272NUCA



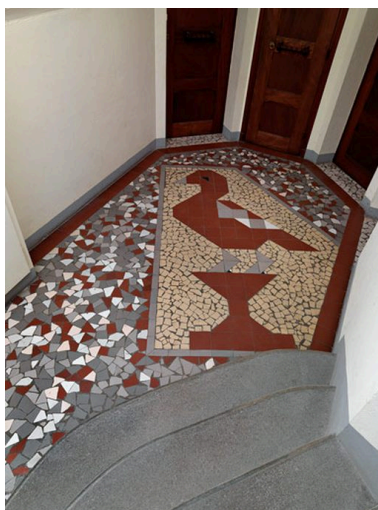
Le palier de droite du 1er étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401273NUCA



La mosaïque devant
l'ascenseur, 2e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401271NUCA



Détail du motif central du 2e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401276NUCA



Le palier de droite du 2e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401274NUCA



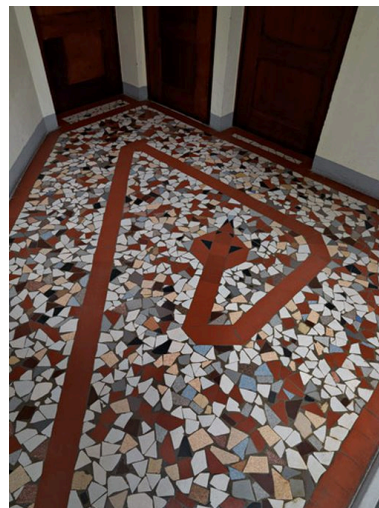
Le palier de gauche du 2e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401275NUCA



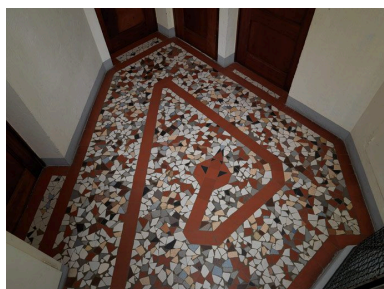
Vue d'ensemble du palier du 3e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401277NUCA



Vue d'ensemble du palier du 4e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401278NUCA



Le palier du 4e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401279NUCA



Le palier de droite du 4e étage
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401280NUCA



Appartement de M. Phelps.
L'entrée. Photogr., vers 1940
Phot. F. Véry
IVR82_20127402134NUCAB



Appartement de M. Phelps.
Coin feu. Photogr., vers 1940
Phot. F. Véry
IVR82_20127402132NUCAB



Appartement de M. Phelps. Salle
à manger. Photogr., vers 1940
Phot. F. Véry
IVR82_20127402133NUCAB



Salle à manger
Phot. F. Véry
IVR82_20127402135NUCAB



Une chambre
Phot. F. Véry
IVR82_20127402136NUCAB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude (IA74002101) Megève

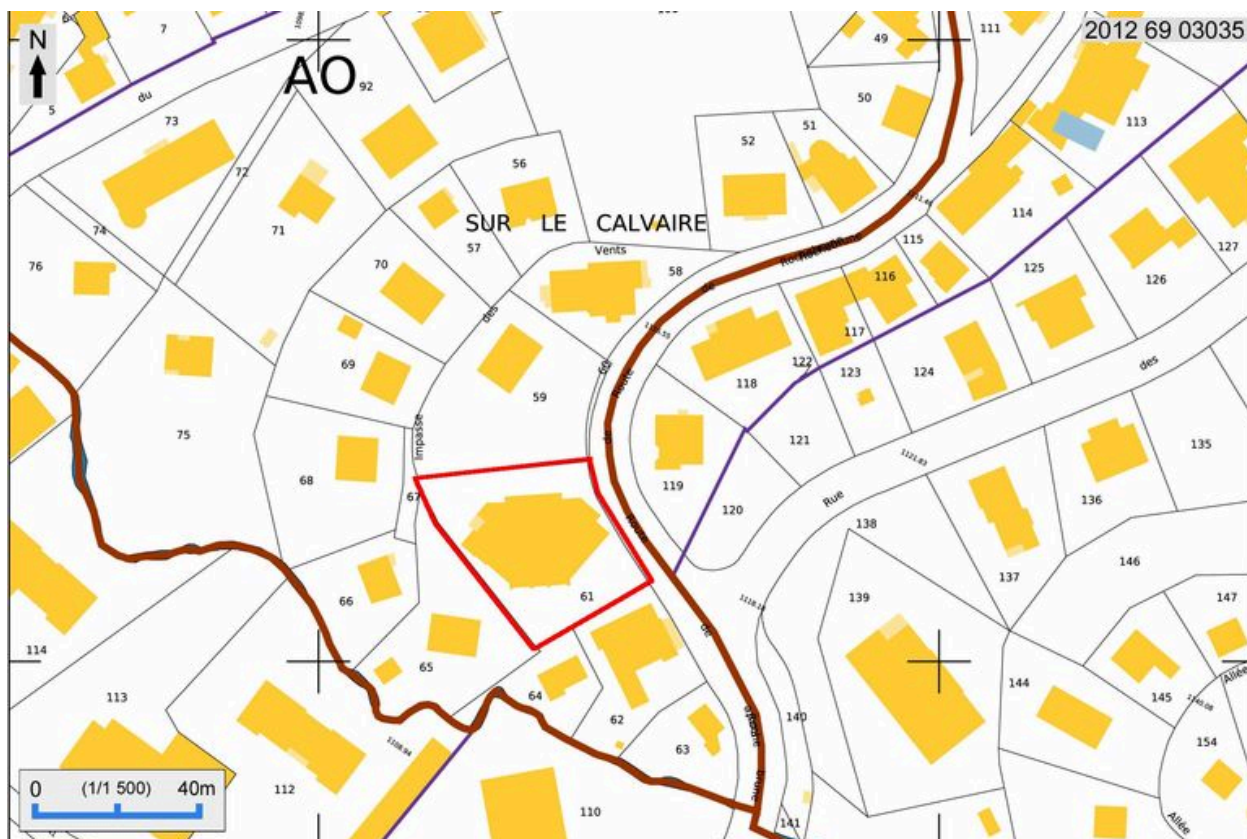
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Lotissement Rosenthal (IA74000003) Megève, Sur le Calvaire

Auteur(s) du dossier : Françoise Véry, Sophie Paviol, Michèle Prax, Maryannick Chalabi

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Plan de situation, extrait du plan cadastral 2012

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Megève**
Plan cadastral de Megève

IVR82_20127403035NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le sud

IVR82_20107401402NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20107401366NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation nord

IVR82_20107401368NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de l'immeuble

IVR82_20107401287NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'un angle

IVR82_20107401372NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'une fenêtre d'angle

IVR82_20107401370NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du dernier étage

IVR82_20107401371NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'enseigne

IVR82_20107401369NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le hall d'entrée, avec les boîtes aux lettres au fond et la fenêtre de la loge de concierge à gauche

IVR82_20107401265NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cage d'escalier depuis le hall d'entrée

IVR82_20107401266NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cage d'escalier

IVR82_20107401284NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etage de soubassement

IVR82_20127401834NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

Date de prise de vue : 2010

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etage de soubassement. Détail des dalles de béton du plafond

IVR82_20127401835NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

Date de prise de vue : 2010

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

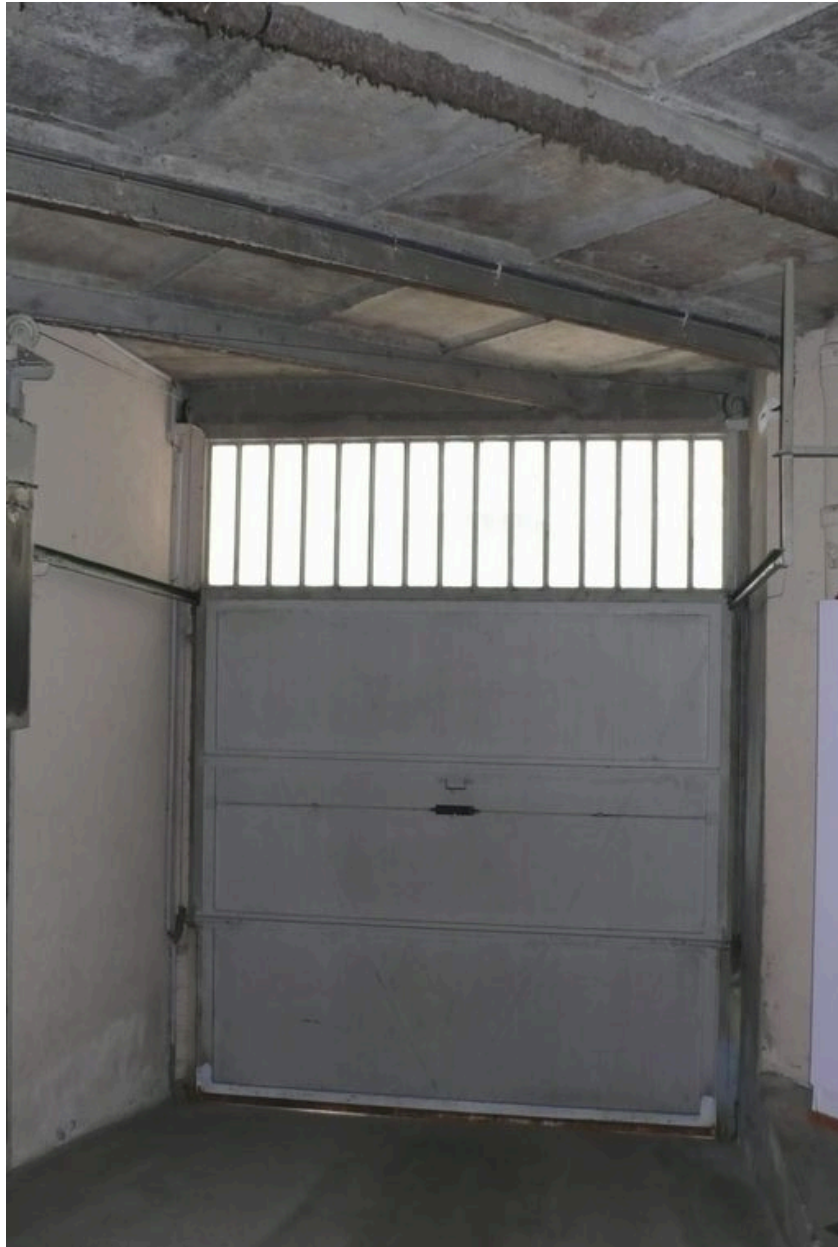


Le palier du rez-de-chaussée surélevé

IVR82_20107401267NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



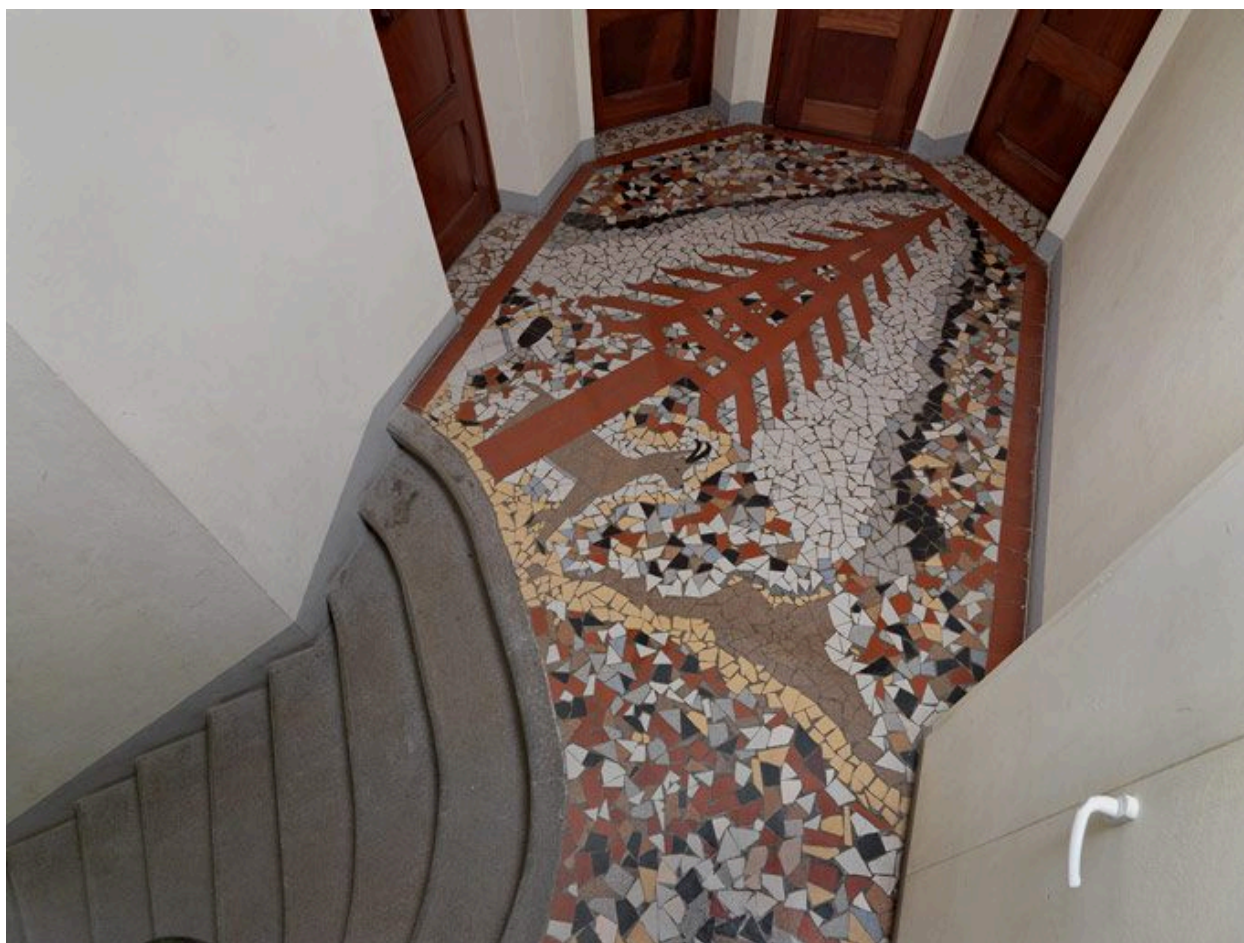
Revers de la porte d'entrée de l'étage de soubassement

IVR82_20127401836NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

Date de prise de vue : 2010

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

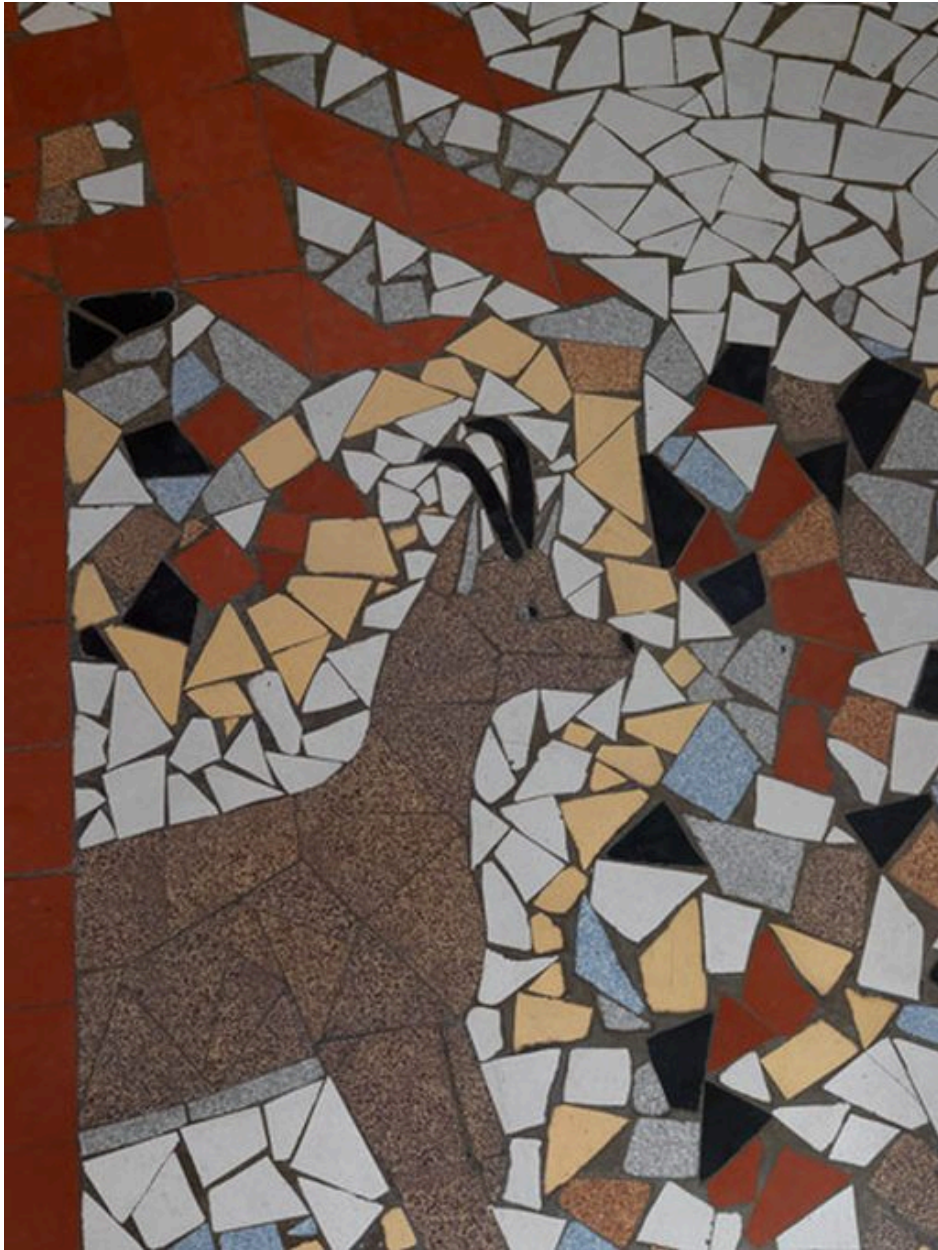


La mosaïque du palier gauche du rez-de-chaussée surélevé

IVR82_20107401268NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la mosaïque du palier de droite du 1er étage

IVR82_20107401285NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La mosaïque du palier de droite du rez-de-chaussée surélevé

IVR82_20107401269NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

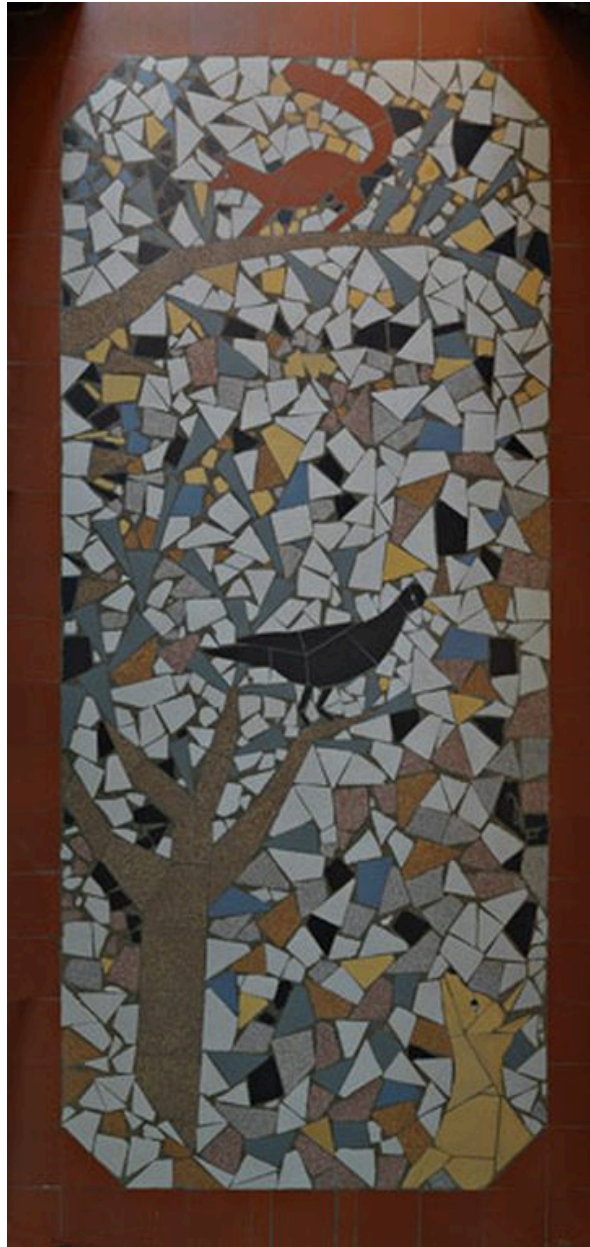


La mosaïque devant l'ascenseur, rez-de-chaussée surélevé

IVR82_20107401270NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

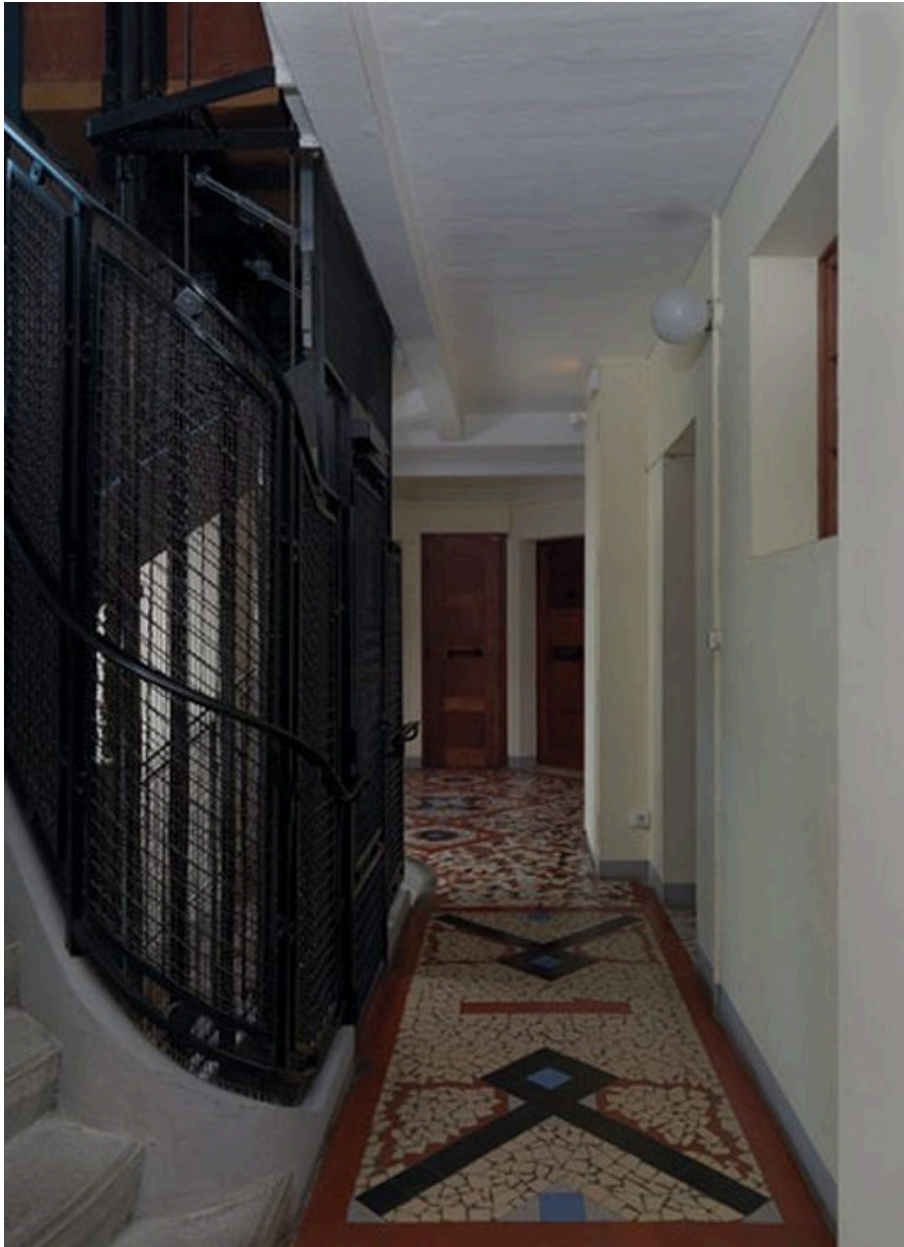


Mosaïque de l'entrée d'un studio

IVR82_20107401674NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

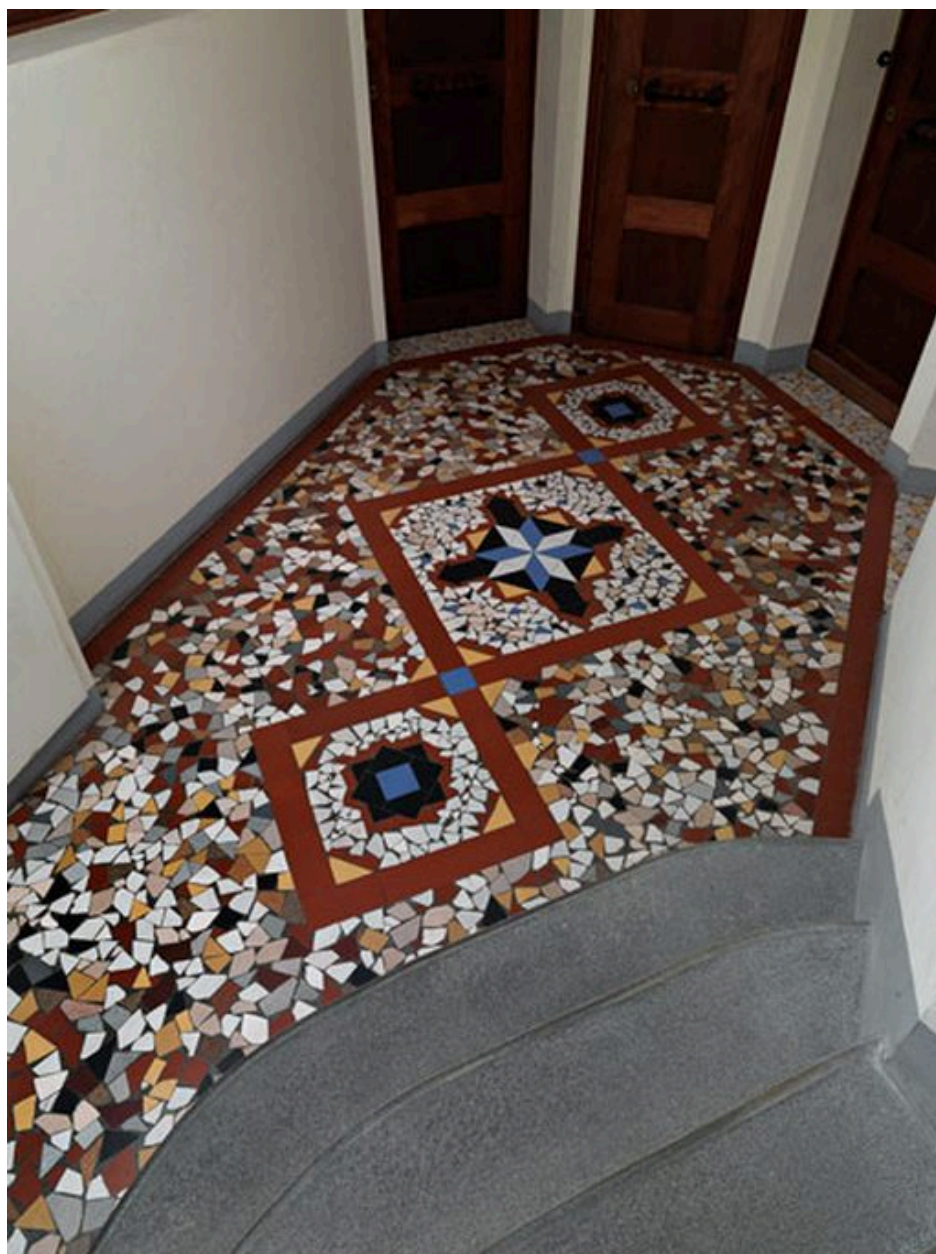


Vue d'ensemble des paliers du 1er étage

IVR82_20107401272NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le palier de droite du 1er étage

IVR82_20107401273NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

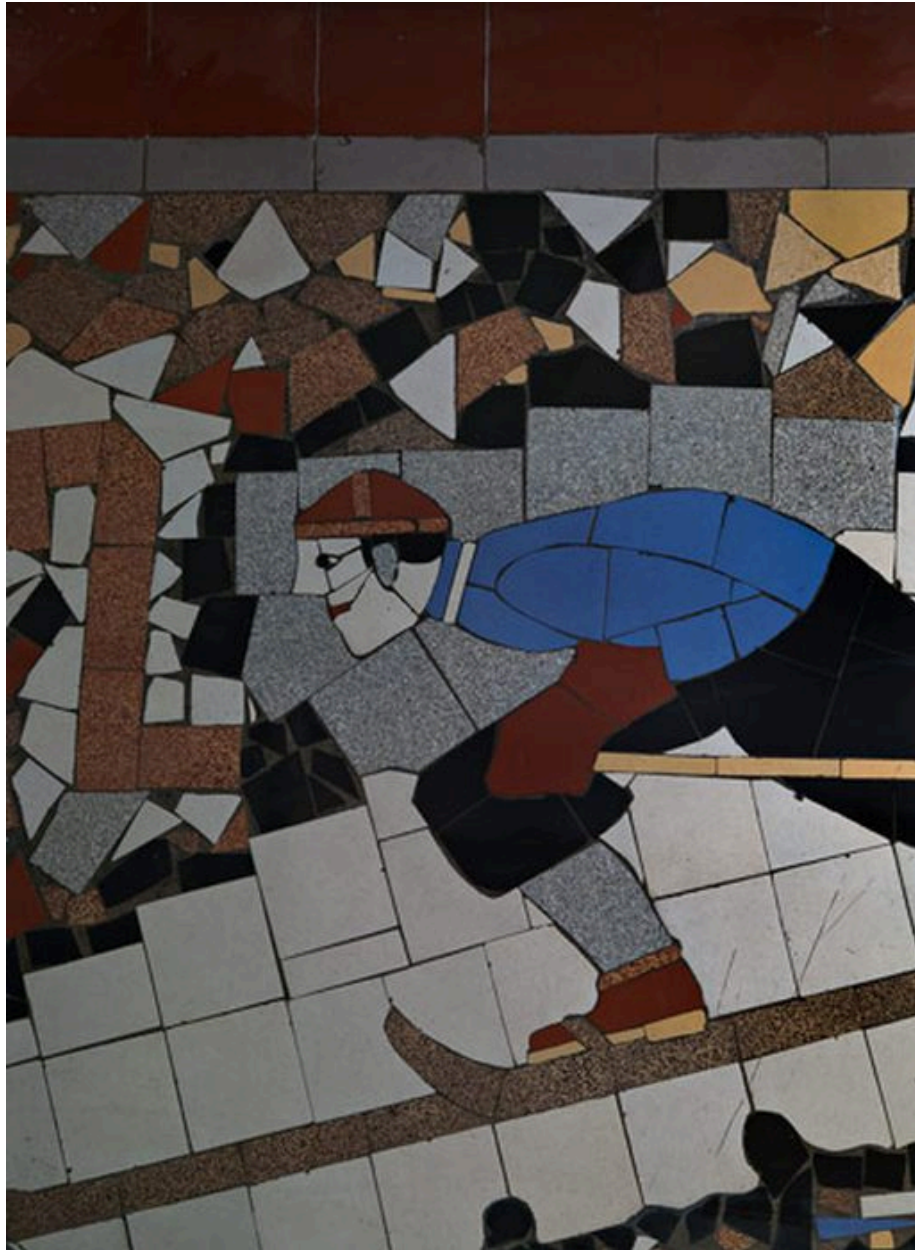


La mosaïque devant l'ascenseur, 2e étage

IVR82_20107401271NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du motif central du 2e étage

IVR82_20107401276NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le palier de droite du 2e étage

IVR82_20107401274NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le palier de gauche du 2e étage

IVR82_20107401275NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du palier du 3e étage

IVR82_20107401277NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

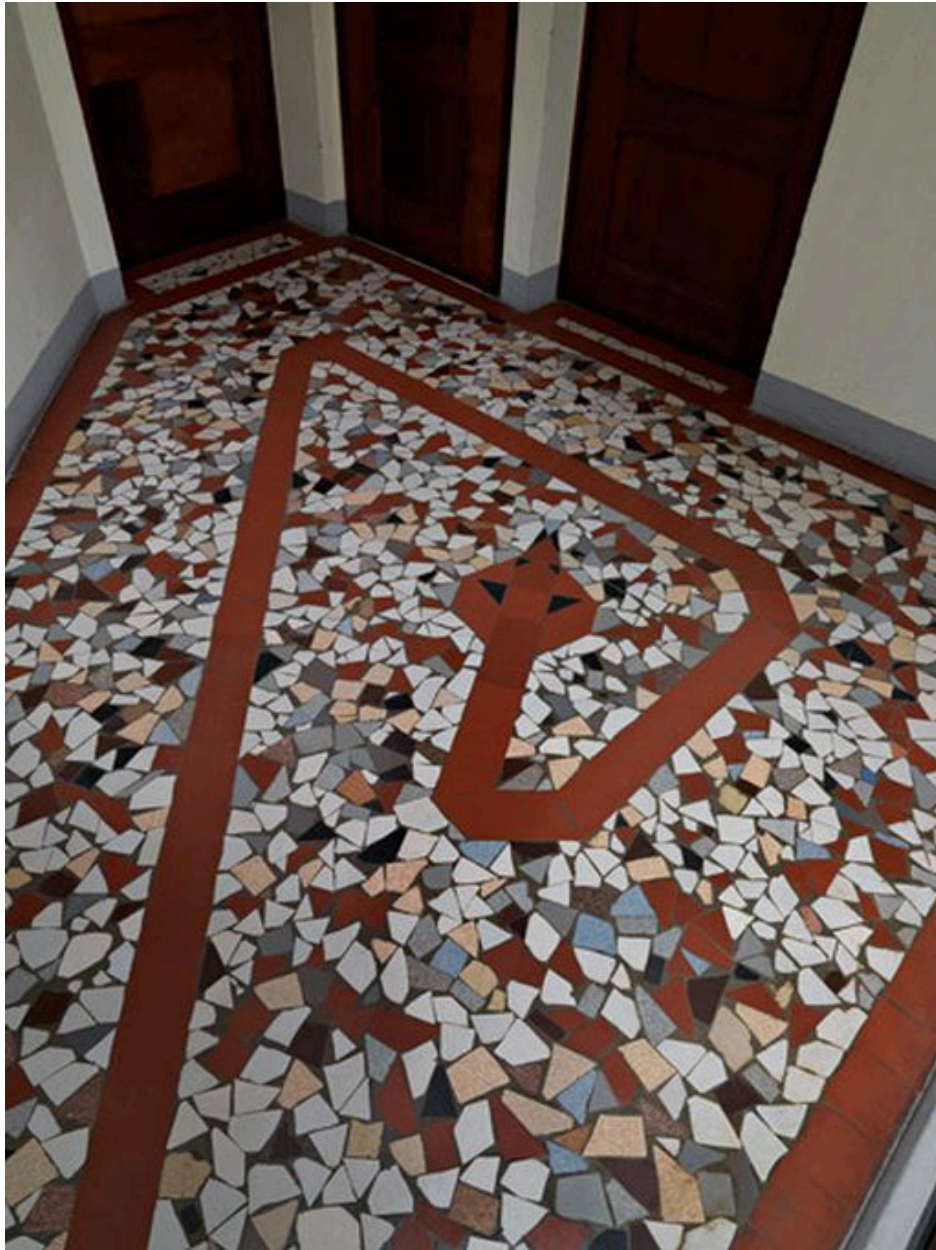


Vue d'ensemble du palier du 4e étage

IVR82_20107401278NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le palier du 4e étage

IVR82_20107401279NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le palier de droite du 4e étage

IVR82_20107401280NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement de M. Phelps. L'entrée. Photograph., vers 1940

IVR82_20127402134NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Véry

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement de M. Phelps. Coin feu. Photogr., vers 1940

IVR82_20127402132NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Véry

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appartement de M. Phelps. Salle à manger. Photograph., vers 1940

IVR82_20127402133NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Véry

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle à manger

IVR82_20127402135NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Véry

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une chambre

IVR82_20127402136NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Véry

Date de prise de vue : 1950

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation